

Deux conseillers municipaux annoncent leur démission à la Ville de Port-Cartier

Port-Cartier, 24 mars 2026 – La Ville de Port-Cartier confirme avoir reçu la démission de deux membres du conseil municipal, soit M. Tommy Lucas, conseiller au siège #3, et M. Stéphane Chouinard, conseiller au siège #4. Les démissions ont été officialisées hier soir lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal à l'hôtel de ville.

Ces décisions relèvent de considérations personnelles. Le conseil municipal tient à remercier les deux élus pour leur engagement et leur contribution au développement de la communauté durant leur mandat.

La mairesse de la Ville, Mme Danielle Beaupré, a tenu à souligner leur implication : « Nous remercions sincèrement M. Lucas et M. Chouinard pour leur engagement et le temps qu'ils ont consacré au service de notre communauté. La fonction d'élu municipal demande beaucoup d'implication, et nous respectons pleinement leur décision. Nous leur souhaitons la meilleure des chances pour la suite. De notre côté, nous poursuivrons le travail avec le même engagement afin de continuer à servir la population de Port-Cartier. »

La Ville de Port-Cartier tient à rassurer la population : les activités municipales se poursuivent normalement et les services à la population sont maintenus.

Conformément aux dispositions de la **Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités**, les démarches nécessaires seront entreprises au cours des prochaines semaines afin de pourvoir les postes vacants. Des élections partielles seront déclenchées.

La Ville communiquera les prochaines étapes du processus dès que possible.

- 30 -

Source : Élodie Parent, conseillère aux communications et tourisme
Ville de Port-Cartier
418-766-3855
elodieparent@villeport-cartier.com

